

**BON À SAVOIR
POUR MIEUX GÉRER SON ARGENT**

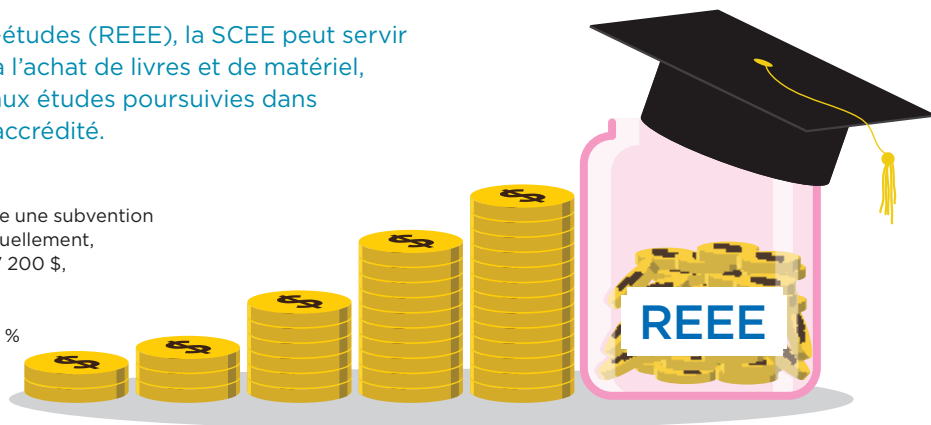
Subvention canadienne pour l'épargne-études

Le gouvernement du Canada offre des mesures incitatives d'épargne-études pour aider les Canadiens à épargner en vue des études postsecondaires d'un enfant. Parmi ces mesures figure la Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE).

Versée dans un régime enregistré d'épargne-études (REEE), la SCEE peut servir à payer les frais de scolarité, les frais relatifs à l'achat de livres et de matériel, les frais d'hébergement et d'autres frais liés aux études poursuivies dans un établissement d'enseignement supérieur accrédité.

Comment fonctionne la SCEE

- Lorsque vous cotisez à un REEE, le gouvernement verse une subvention de 20 % sur la première tranche de 2 500 \$ cotisés annuellement, soit un plafond de 500 \$ par an jusqu'à un plafond de 7 200 \$, et ce, jusqu'à l'année du 17^e anniversaire de l'enfant.
- Le gouvernement verse aussi une subvention supplémentaire, basée sur le revenu familial, de 10 à 20 % sur la première tranche de 500 \$ cotisés à un REEE.



Comment présenter une demande

Étape 1 :

Demandez un numéro d'assurance sociale (NAS) pour vous et votre enfant. Pour en savoir plus sur l'obtention d'un NAS, visitez le canada.ca/numero-assurance-sociale ou composez le 1-800-206-7218.



Étape 2 :

Prenez rendez-vous dans un établissement qui offre des REEE. Pour obtenir une liste complète des promoteurs de REEE, visitez le canada.ca/liste-promoteurs-reee.



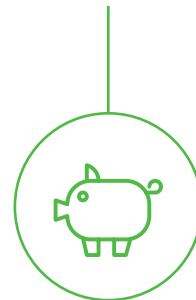
Étape 3 :

À l'ouverture du REEE, vérifiez bien si tous les renseignements inscrits sont exacts. Le promoteur du REEE soumettra ensuite au gouvernement une demande pour qu'il verse le montant initial de 500 \$ pour l'enfant admissible.



Étape 4 :

Cotisez au REEE. Le gouvernement y versera la Subvention canadienne pour l'épargne-études, en fonction du montant que vous aurez versé.



Pour de plus amples renseignements sur les mesures incitatives d'épargne-études, dont la Subvention canadienne pour l'épargne-études et le Bon d'études canadien, visitez le canada.ca.

EN SAVOIR PLUS : cpacanada.ca/bonasavoir

*Vous aimeriez comprendre les rudiments de la gestion des finances personnelles et leur application à votre situation? Répondez au questionnaire du **Guide sur la santé financière**.*